

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Manufacture de Haute Horlogerie Piaget SA, Plan-les-Ouates**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Richemont International SA, Villars-sur-Glâne
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 25.09.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **15.11.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Lenz & Staehelin, avocats, à l'attention de Maître Jean-Blaise Eckert, Grand-Rue 25, case postale, 1211 Genève 11
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société Richemont International SA, à Villars-sur-Glâne.
L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Poncet & Buhler, Notaires
1205 Genève

(00682402)